

L'UQAM

SOMMAIRE

- 3 Linteau et l'histoire de Montréal
- 4 Les professionnels des ressources humaines se mesurent
- 6 Ne faites plus le 0 de l'intérieur, les téléphonistes répondront au 1000
- 7 À propos d'Athanase-David
- 8 Colloque sur la photo et les arts médiatiques
- 11 D'art en art
Exposition



Évaluation des programmes de premier cycle Améliorer la qualité et accroître la pertinence de la formation

L'UQAM a élaboré une nouvelle politique d'évaluation de ses programmes de premier cycle et répond ainsi à l'invitation lancée par la CRÉPUQ à l'ensemble des universités, au printemps 1991. En effet, c'est à ce moment que la CRÉPUQ a défini un cadre général d'évaluation périodique des programmes existants. Les objectifs poursuivis: améliorer la qualité et accroître la pertinence des programmes de formation universitaire.

qualité qu'à bon droit, la société rattache à la formation universitaire." Les politiques de chaque institution seront éventuellement accréditées par la CRÉPUQ.

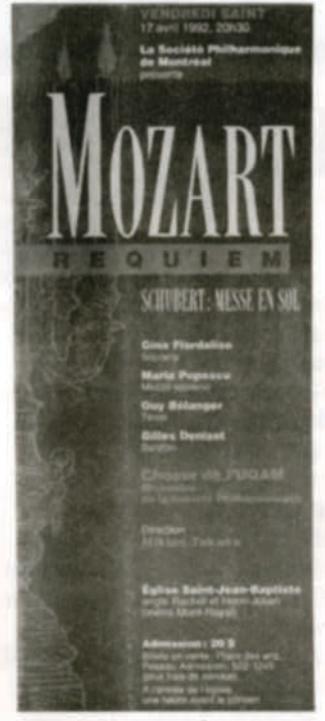
Deux cycles d'évaluation
Chaque programme sera soumis à deux cycles d'évaluation: un bilan de fonctionnement tous les cinq ans et une évaluation en profondeur, impliquant une expertise externe, tous les dix ans.

Dans son document, la CRÉPUQ précise: "...tout en rappelant qu'il leur appartient d'évaluer la qualité des programmes qu'ils dispensent, les établissements universitaires considèrent qu'il importe de s'assurer que tous se sont dotés de politiques d'évaluation périodique qui répondent à des conditions et normes minimales adéquates, reconnues collectivement et propres à satisfaire aux exigences de

Dans le cas du bilan de fonctionnement, le dossier à présenter à la commission des études au terme de l'opération comprend les éléments suivants: le rapport élaboré par le conseil de module en cause; les avis du comité sectoriel d'évaluation des programmes, du comité de coordination de la famille et de la doyenne; les avis qui auront été formulés à l'une ou l'autre des étapes du processus par le conseil de module et les départements concernés.

L'opération d'évaluation en profondeur se fait en deux étapes. Dans un premier temps, le conseil de module forme un comité chargé de l'auto-évaluation. Des experts externes sont ensuite invités à formuler des avis. Les avis du comité sectoriel d'évaluation des programmes, du comité de coordination de la famille, de la

Le chœur de l'UQAM en concert



À lire en page 5

Médaillé d'argent aux Olympiques Combiné pour Michel Daignault : les études et le patin



Michel Daignault: le plaisir des études et des jeux.

En décembre dernier, à l'UQAM, Michel Daignault terminait son bac en sciences comptables avec des notes presque parfaites. Moins de deux mois plus tard, à Albertville, il remportait une médaille d'argent en patinage de vitesse (courte piste / relais). Comment concilier les études et les Olympiques... et, surtout, comment exceller à la fois dans l'un et l'autre domaine? Pas sorcier, dit Daignault, à son retour des Jeux, "il faut aimer ce que l'on fait - sport ou études - avoir la motivation voulue pour réussir et, par dessus tout, organiser sa vie en conséquence!

C'est aussi l'avis du recteur Corbo qui s'apprete à souligner le succès de Michel Daignault aux Olympiques par une petite fête: "Le talent, estime M. Corbo, doit obligatoirement s'accompagner de détermination, d'une bonne somme d'énergie et d'organisation du travail, sans quoi le succès n'est pas au bout du chemin. Parfois, ajoute-t-il, il faut aussi du courage... c'est le cas de Michel Daignault qui a mené de front des études à l'Université et des activités sportives du plus haut niveau."

Voir à la page 10: Médaillé d'argent

Voir à la page 8: Évaluation

L'information interne déménage

La clientèle du journal L'UQAM sera invitée à se présenter à une toute nouvelle adresse à compter du 6 avril prochain. En effet, le service de l'information interne occupera dorénavant le local J-M330 sur la Grande Place

du pavillon Judith-Jasmin. Compte tenu du fait que l'équipe du journal aura, à ce moment-là, terminé la préparation du dernier numéro de la session, les personnes intéressées à faire con-

naître leur information pour avril et mai, sont invitées à communiquer avec le journal le plus tôt possible à l'adresse actuelle. 987-6177.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

À sa réunion régulière du 25 février, le Conseil d'administration a :

- approuvé l'octroi de congés sabbatiques;
- approuvé l'implantation de modifications à des programmes et à des cours;
- approuvé la création et l'implantation de programmes et de cours;
- approuvé la fermeture de la concentration en archéologie (S001) et le maintien dans les répertoires de cours des départements concernés les différents cours composant cette concen-

tration. Ces cours peuvent notamment être offerts à titre de cours libres et sont soumis aux mêmes règles administratives que les autres cours du répertoire;

- approuvé la reconduction sans modification pour l'année 1992-1993 de deux programmes courts: en résolution de problèmes en mathématique au primaire et en intervention auprès des mourants et de leurs proches;
- approuvé les coûts relatifs à l'implantation du module d'andragogie à la famille de l'éducation.

COMITÉ EXÉCUTIF

À sa réunion régulière du 25 février, le comité exécutif a :

- fixé la structure de rémunération régissant les emplois étudiants à l'UQAM pour l'année 1992-1993;
- nommé M. Gilles Cartwright au poste de directeur intérimaire du service de restauration;

- procédé au renouvellement de contrat de cinq cadres;
- accordé un congé sans traitement à un professeur;
- procédé au prêt de service de professeurs.

Communiqué du secrétariat général

Résultat du scrutin à la commission des études

En vue de pourvoir à la désignation du représentant étudiant des études avancées à la commission des études, un scrutin a eu lieu par la poste du 10 au 21 février. Voici le résultat du vote:

Nombre de bulletins envoyés:	4 155
Retour (mauvaises adresses ou autres):	12
Dépouillement	
Dozois, Manon Secteur des sciences	119
Valade, Nathalie Secteur des sciences humaines	99
Walsh, Suzanne Secteur des sciences humaines	522
Bulletins rejetés	29
Participation	769

Le résultat du vote témoigne d'une participation de 18,5 %.

Mme Suzanne Walsh, étudiante au doctorat en sociologie, a obtenu la majorité du vote et est déclarée élue. Son nom sera acheminé au Conseil d'administration du 24 mars en vue de sa nomination pour un premier mandat, à titre de représentante des étudiants des études avancées en provenance du secteur des sciences humaines.

Communiqué du secrétariat général

Appel de candidatures pour un siège de représentant étudiant au Conseil d'administration

En vertu de la Loi de l'Université du Québec et des règlements généraux de l'UQAM, les étudiants ont droit à deux représentants de secteurs différents au Conseil d'administration.

Cet appel de candidatures s'adresse à tous les étudiants des secteurs arts, sciences, sciences humaines, sciences de l'éducation et sciences de la gestion. Un des deux sièges est actuellement détenu par M. Sylvain Blais, étudiant de deuxième cycle du secteur lettres et communications pour un premier mandat de deux ans qui se terminera le 10 avril 1993. Le siège à combler sera vacant le 13 août 1992.

Mandat

Le mandat est d'une durée de deux

ans et débute à la date d'émission du décret gouvernemental.

Calendrier des réunions

Les réunions du CA ont habituellement lieu le troisième mardi de chaque mois.

Conditions d'éligibilité

Être inscrit comme étudiant régulier dans un programme de premier, deuxième ou troisième cycles des secteurs arts, sciences, sciences humaines, sciences de l'éducation et sciences de la gestion.

Mise en candidature

Les étudiants intéressés doivent transmettre leur candidature au secrétariat général, local D-4600,

accompagnée des renseignements suivants: un curriculum vitae abrégé; le programme auquel ils sont inscrits; adresse, numéros de téléphone et de code permanent; un texte de présentation *dactylographié* de 14cm X 15cm qui sera reproduit dans un communiqué à l'intention des étudiants.

Date limite

Le 13 mars 1992 avant 17 h, au secrétariat général. Le sceau apposé par le secrétariat général fera foi de la date de réception.

Période de scrutin

S'il y a plus d'une candidature, le scrutin se fera par la poste auprès de tous les étudiants.

Communiqué du secrétariat général

Appel de candidatures pour trois sièges de représentants étudiants de premier cycle à la commission des études

En vertu de la Loi de l'Université du Québec et des règlements généraux de l'UQ et de l'UQAM, les étudiants ont droit à six représentants à la commission des études. Chaque secteur a droit à un représentant: un en provenance des études avancées et cinq du premier cycle.

Cet appel de candidatures s'adresse à tous les étudiants de premier cycle des secteurs arts, lettres et communications et sciences. Les mandats des représentants étudiants de ces trois secteurs se terminent le 31 mai prochain. Les représentants actuels ne sont pas éligibles pour solliciter un deuxième mandat.

Le mandat des représentants étudiants des secteurs sciences de l'éducation et sciences de la gestion prendra fin le 31 mai 1993. Le représentant du secteur des sciences humaines vient d'être élu jusqu'en mars 1994; il représentera également

les étudiants des études avancées.

Mandat

Le mandat est de deux ans et débute le 1er juin 1992.

Calendrier des réunions

Les membres de la commission des études se réunissent habituellement le premier mardi de chaque mois, de septembre à juin inclusivement.

Conditions d'éligibilité

Avoir le statut d'étudiant régulier et être inscrit dans un programme de premier cycle des secteurs arts, lettres et communications et sciences.

Mise en candidature

Les étudiants des secteurs arts et lettres et communications doivent déposer leur candidature à l'association générale étudiante des secteurs sciences humaines, arts, lettres et communications au local J-M220. Les autres doivent la remettre

au secrétariat général, local D-4600. Les candidatures doivent être accompagnées des informations suivantes: un curriculum vitae abrégé; le programme auquel vous êtes inscrit; votre adresse, vos numéros de téléphone et de code permanent; un texte *dactylographié* de 50 lignes qui sera diffusé tel quel.

Date limite

Le 13 mars 1992. Le sceau apposé par le secrétariat général fera foi de la date de réception.

Période de scrutin

S'il y a plus d'une candidature pour chaque siège, le scrutin se fera par la poste.



Éditeur

La direction du service de l'information et des relations publiques
Université du Québec à Montréal
Case Postale 8888, Succursale A,
Montréal, Qué., H3C 3P8

Service de l'information interne

Directeur: Jean-Pierre Pilon
Rédaction: service de l'information interne
Tél.: 987-6177

Le service de l'information interne est responsable de la publication de l'UQAM dont le contenu n'engage pas la direction de l'Université.

Publicité:

Rémi Plourde
secrétaire Diane Hébert 987-6177

Photographies:

Service d'audio-visuel

Dépôt légal:

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0831-7216

La reproduction des articles, avec mention obligatoire, est autorisée sans préavis.

Soutenances de thèse

En administration

- Mme June Marchand
- *Le rôle de l'approche de création dans un message publicitaire à caractère préventif*
- Directeur de recherche: M. Pierre Filiatrault
- Le 5 mars 1992.

- M. Jacques Csipak
- *The impact of channel structure and consumers' involvement on perceived service quality: an empirical investigation*
- Directeur de recherche: M. Jean-Charles Chebat
- Le 9 mars 1992.

• Mme Hélène Mallette

- *La gestion de la qualité dans les entreprises de service: une application de la théorie de l'attribution*
- Directeur de recherche: Jean-Charles Chébat
- Le 11 mars 1992.

En sociologie

- M. Manfred Bischoff
- *Travail et société: prolégomènes à une théorie dialectique du travail*
- Directeur de recherche: M. Michel Freitag
- Le 28 février 1992.

AYOYE!

L'impôt mord à belles dents dans vos revenus. Vous avez besoin de toute l'aide possible pour protéger l'argent que vous avez durement gagné. Je peux vous aider. Appelez-moi aujourd'hui même.



Yves Tardif
1303 Avenue Greene, bureau 300
Westmount, Québec H3Z 2A7
Bur: (514) 935-3520 Rés: (514) 922-1887
Télécopieur: (514) 935-2930



Le Groupe Investors
NOTRE EXPÉRIENCE À VOTRE PROFIT

L'histoire du Montréal moderne par Paul-André Linteau

La ville comme témoignage de l'histoire

" Montréal est une ville vivante que les Montréalais occupent; il y a une forte proportion de locataires ce qu'on ne retrouve pas nécessairement dans les grandes villes nord-américaines, elles sont souvent désertes le soir. C'est une ville remplie de diversité, avec une dimension culturelle importante. Montréal est également individualiste, regardez les facades de duplex et de triplex, elles se démarquent souvent les unes des autres. " C'est dans ces termes que Paul-André Linteau, professeur d'histoire et auteur d'une synthèse unique sur l'histoire moderne de Montréal parle de la ville dans laquelle il est né et où il vit. Spécialiste en histoire urbaine, monsieur Linteau prépare cette synthèse qui vient d'être publiée tout récemment chez Boréal, depuis 20 ans.

" Depuis 1970, il y a eu un essor considérable dans le milieu de la recherche sur l'histoire contemporaine d'ici. On assiste à un changement de perception de l'histoire. À l'Université, nous avons d'ailleurs formé un groupe de recherche en 1972 sur différents aspects de l'évolution de la ville. Au cours des années, ce groupe est devenu le groupe de recherche sur l'histoire de Montréal; de nombreux chercheurs s'y intéressent. Il y a déjà eu une synthèse, poursuit-il, sur l'histoire de la ville mais elle date de 20 ou 30 ans, elle ne tient donc pas compte des événements récents. J'ai essayé de faire une synthèse nouvelle en terme de perspective avec une vue équilibrée de toutes les dimensions qui ont marqué l'évolution de Montréal. La dychoto-

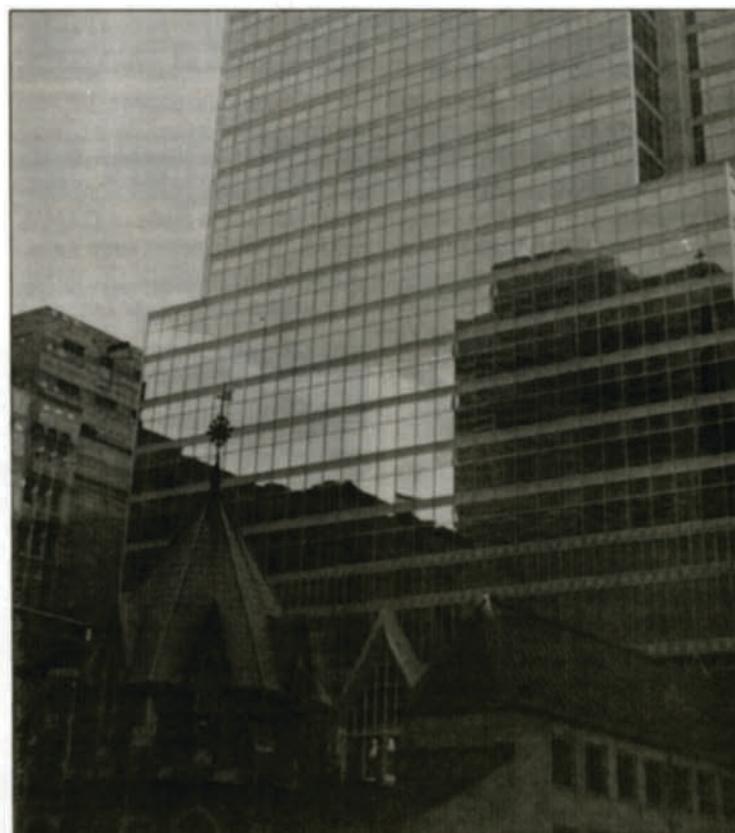
mie, souligne-t-il, doit toujours être nuancée, par exemple, quand on parle des riches et des pauvres, de l'Est de la ville qu'on a toujours dit francophone et de l'Ouest qu'on assigne aux anglophones." Paul-André Linteau a donc eu la préoccupation de souligner la complexité des phénomènes qu'ils soient économiques, sociaux, démographiques, culturels mais en dégagant les grandes tendances sans pour autant oublier les cas particuliers. L'auteur a retenu quatre époques depuis la Confédération. 1867 à 1896, 1896 à 1914, 1914 à 1945 et de 1945 à 1991. " L'époque la plus fascinante pour moi est sans contredit la période 1896-1914, qu'on qualifie de "belle époque". C'est plein d'effervescence et on assiste à une forte croissance du développement de la ville. C'est à ce moment que naît l'ensemble des préoccupations sociales telles que

les loisirs, les préoccupations pour l'enfance et les femmes, les grands débats fondamentaux... "

En 1867, la grande bourgeoisie anglo-écossaise a le pouvoir et l'argent. Ce n'est qu'en 1882 que le conseil de la ville devient à majorité francophone. Cette bourgeoisie a quand même doté Montréal de grandes institutions. Au 20^{ème} siècle, commence la diversification ethnique. C'est le début de tout le phénomène de l'intégration des immigrants. "Montréal, affirme Paul-André Linteau, est une ville à caractère bilingue, c'est l'un des éléments qui la caractérise. Bien qu'elle ait perdu son statut de métropole du Canada au profit de Toronto, elle doit miser sur cet aspect et sur sa dimension culturelle pour se relancer et faire le pont entre l'Amérique du Nord et l'Europe. Montréal a développé d'autres créneaux qu'elle se doit



Paul-André Linteau, auteur d'« Histoire de Montréal depuis la Confédération ». " J'ai tenté aussi dans cet ouvrage d'aller chercher de nouvelles illustrations, des images qui ont un sens social pour comprendre une époque. "



d'exploiter, je pense à la création, la culture, comme je l'ai déjà souligné, ses universités, l'ingénierie, l'aérospatiale, domaines scientifiques dans lesquels Montréal s'est déployé dans les dernières

années." C'est un peu comme ça que Paul-André Linteau voit l'avenir de Montréal en tant qu'historien et en tant que montréalais aimant sa ville.

Bassin des chargés de cours: hiver 92

Voici les données compilées par le syndicat des chargés de cours à l'hiver 92. Ces statistiques sont datées du 17 février 92. Comme le souligne la présidente du SCCUQ, Marie-Claire Chouinard, la hausse des clientèles que connaît l'UQAM a été en grande partie absorbée par les chargés de cours.

SECTEURS	Nb. de c.c.	Nb. de femmes	%	Nb. d'hommes	%
ARTS	232	126	0.54	106	0.46
ÉDUCATION	316	163	0.52	153	0.48
GESTION	499	116	0.23	383	0.77
SC. HUMAINES	480	188	0.39	292	0.61
LETTRES et COMM.	332	176	0.53	156	0.47
SCIENCES	243	55	0.23	188	0.77
	2102	824	0.39	1278	0.61

Convention d'échange entre l'UQAM et l'École des psychologues praticiens

Une nouvelle convention d'échange de stagiaires vient d'être signée entre l'École des psychologues praticiens de l'Université catholique de Paris et le département des sciences administratives de l'École des sciences de la gestion. Instiguée par le professeur Gilbert Tarrab, cette entente vise les étudiants de niveau M.B.A. pour le Québec et de niveau D.E.S.S. pour la France. Les stages durent 1 mois et se déroulent en entreprises dans les services de ressources

humaines. De part et d'autre, les responsables des échanges tenteront dans la mesure du possible de trouver des stages rémunérés. " En cette période de récession, la recherche d'entreprises prêtes à recevoir des stagiaires n'est pas une mince tâche," affirme monsieur Tarrab.

La convention a pris effet le 1er janvier 92 pour une période de trois ans.

le
st-malo
inc.

De 11 h 30 à 23 h
845-6327

Cuisine française
apprêtée au goût
des gens d'ici

le
st-malo
inc.

1605, rue St-Denis, Montréal

Le 21 mars à la salle des Boiseries

Finale du Concours inter-universitaire de l'APRHQ

La grande finale du Concours d'excellence inter-universitaire aura lieu le 21 mars à la salle des Boiseries. Organisé par l'Association des professionnels en ressources humaines du Québec (APRHQ), ce concours vise les objectifs suivants: promouvoir l'excellence de la formation des futurs professionnels en gestion des ressources humaines, reconnaître la qualité de l'enseignement et favoriser les échanges entre étudiants, professeurs, professionnels en ressources humaines et dirigeants d'entreprises.

"Il s'agit d'un concours où il est important de se préparer d'avance, explique Danielle Desbiens, professeure au département des sciences administratives. La démarche est commencée depuis le mois de septembre." Une quinzaine d'étudiants ont alors été sélectionnés en fonction de critères précis et d'un examen. Ils ont ensuite suivi une formation dispensée par le professeur André Charette. "Cette formation est basée sur la méthode de cas, précise Mme Desbiens. Les étudiants apprennent à prendre une décision rapidement en tenant compte de l'information dont ils disposent."

Deux étapes

Le Concours comprend deux étapes: l'épreuve intra-universitaire et la finale inter-universitaire. L'épreuve intra-universitaire a pour objectif de choisir trois étudiants et un substitut qui représenteront l'institution lors de la finale. À l'UQAM, les candidats retenus sont: Anne-Marie Benoit, Nathalie Cousineau et Josée Martineau. Lyne Lamarche

sera substitut. Les autres continuent toutefois de participer à l'organisation du concours. Une équipe d'environ 25 bénévoles supervisés par Pierre Desmarais de l'association étudiante en gestion des ressources humaines travaillent à l'organisation.

La finale consiste en une étude de cas rédigée à partir de cas vécus

dans les entreprises québécoises. La journée de la finale, le cas est soumis à chacune des équipes, qui dispose alors d'une heure pour préparer son exposé. Celui-ci fait l'objet d'une présentation de vingt minutes devant un jury, auquel on alloue par la suite une période de questions de dix minutes.

Plusieurs prix

Les noms des gagnants seront dévoilés le 4 juin prochain, lors du Gala des IRIS de l'APRHQ. Un document vidéo préparé dans le cadre du concours sera aussi présenté. Ce Gala veut reconnaître l'excellence des entreprises québécoises dans le domaine des ressources humaines.

Les membres de la première équipe se partageront une bourse de 2 000 \$ et auront le privilège d'adhérer gratuitement à l'APRHQ pour l'année 1992-1993. Ceux de la deuxième et de la troisième équipes partageront respectivement une bourse de 1 500 \$ et de 1 000 \$. Tous les finalistes recevront des certificats de mérite et seront invités au Gala des IRIS.

Rappelons que la première édition du concours a eu lieu en 1987. Il s'adressait alors uniquement aux étudiants de l'UQAM. Dès 1988, plusieurs universités se sont ajoutées et cette année, on compte douze universités québécoises participantes. L'édition 1992 a reçu l'appui du service de l'audio-visuel, du vice-rectorat aux communications, du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche, du décanat des études de premier cycle et de la famille des sciences de la gestion.



À l'extrême droite, Mme Danielle Desbiens et M. André Charette, professeurs au département des sciences administratives en compagnie d'étudiants qui ont participé à la formation.

LES ESSENTIELS DU FINANCEMENT...



LES ESSENTIELS DE LA COOP-INFORMATIQUE

LE VÉRITABLE PRÊT GOUVERNEMENTAL

La COOP-Informatique est le seul magasin du campus qui vous permette d'obtenir le prêt offert par le gouvernement — jusqu'à 3 000 \$ à des taux très avantageux — pour l'achat d'ordinateurs et d'imprimantes. Vous y avez droit si vous êtes inscrits à temps plein et avez 12 crédits (4 cours) complétés.

NOS ENTENTES ÉDUCATIONNELLES

Si vous êtes étudiants, professeurs ou employés de l'UQAM, vous pouvez bénéficier, grâce à nos ententes avec les fournisseurs, de rabais sans précédent (40 à 75%) sur les meilleurs logiciels, en versions IBM ou Apple.

La COOP-Informatique, 280, Ste-Catherine Est, à deux pas du pavillon Athanase-David.

COOP
U Q A M

L'ESSENTIELLE COOP

Prochain concert du Choeur de l'UQAM

Le **REQUIEM** du Vendredi Saint devenu une tradition

En mai dernier, le Choeur de l'UQAM, sous la direction de son chef, Miklos Takacs, se produisait au Carnegie Hall de New York; en novembre, le Choeur et M. Takacs présentaient à Ottawa un concert avec l'Orchestre national de Hongrie(1); plus récemment, pour la fête de Noël, les voix de l'Université étaient entendues à l'Église Saint-Denis de Montréal.

Pas de chômage pour la Chorale de l'UQAM qui prépare son prochain concert, celui du Vendredi Saint, le 17 avril prochain.

"C'est maintenant une tradition, dit le chef Takacs, que de présenter un **REQUIEM** le Vendredi



M. Miklos Takacs, directeur du Choeur de l'UQAM et de la Société Philharmonique de Montréal.

Saint à l'Église montréalaise Saint-Jean-Baptiste. L'an dernier, nous avons joué le *Requiem* de Verdi, cette année nous proposons celui de Mozart. Le programme comprend également la *Messe en sol* de Schubert."

Le Choeur de l'UQAM n'a pas encore dix ans - il a été fondé en 1973 par M. Takacs - mais il est amplement connu et couru: "Nous avons beaucoup de demandes, souligne M. Takacs; nous devons faire patienter certaines personnes."

Le Choeur regroupe plus de 200 personnes dont beaucoup sont de l'UQAM. "Aujourd'hui, près de la moitié de la Chorale se compose de membres de la collectivité uqamienne: professeurs, étudiants, cadres et employés de soutien. Nous les acceptons soit parce qu'ils ont une certaine expérience, soit parce qu'ils souhaitent en acquérir. À ces derniers, nous offrons un cours."

Le directeur Takacs ne tarit pas d'enthousiasme envers sa chorale formée, souligne-t-il, *de gens qui ont le goût de chanter, qui s'en donnent à coeur joie.* Pour lui, une des caractéristiques du Choeur de l'UQAM, c'est sa fraîcheur, et sa capacité de laisser voir son grand plaisir de chanter. Quant à la compétence de la chorale, il cite la critique Maryvonne Kendergi, qui disait un jour sur les ondes de Radio-Canada:

"J'ai entendu le *Requiem* de Verdi dans l'église Saint-Jean-Baptiste (qui était pleine à craquer), ce *Requiem* qui est une des très grandes oeuvres de la littérature musicale (...) C'est Miklos Takacs qui le dirige... à qui je dis salut... Et bravo à tout le monde (...) Je veux mentionner le travail merveilleux des chœurs de l'UQAM (...). Je pense que c'est à retenir parmi les dates marquantes de notre année musicale -1985- et peut-être même de nos annales musicales (à Montréal)."

Mme Kendergi, note le directeur Takacs, insiste sur la beauté du cadre de l'église Saint-Jean-Baptiste. "Je suis d'accord avec elle: je trouve cette église extraordinaire, tant son décor que son espace sont intéressants (2 500 places...et l'on voit de partout); le son est aussi excellent (l'acous-

tique est meilleure qu'à l'église Notre-Dame!)"

Pour entendre le *Requiem* de Mozart et la *Messe en sol* de Schubert, le 17 avril, à 20 heures, à l'église Saint-Jean-Baptiste, il en coûte 20 \$. C'est un prix populaire, de l'avis de M. Takacs, si on le compare à des concerts de cette envergure. On peut se procurer les billets entre autres à la billetterie de la Place des arts.

(1) Le concert du 8 novembre sera diffusé le jeudi, 19 mars, à 20h, dans le cadre de l'émission **Radio-Concert** au réseau FM de Radio-Canada.

GUÉRIN UNIVERSITAIRE

Nous sommes à la recherche de professeur(e)s et de chargé(e)s de cours ayant des notes de cours pouvant devenir des manuels ou des projets de rédaction pour les étudiants (e)s de niveaux universitaires et collégiaux.

Nous sommes aussi à la recherche d'enseignant(e)s qui nous suggéreraient des manuels en langue anglaise correspondant à des cours de niveaux universitaires et collégiaux pouvant être traduits en fonction des besoins des étudiants(e)s et des professeur(e)s.

Guérin est le plus important acheteur de manuels scolaires au Québec et le plus important éditeur de manuels scolaires canadiens.

Communiquez vos projets par écrit, par téléphone ou par télécopieur à l'attention de Gaëtan Dufour, vice-président, et soyez assurés d'une réponse rapide et d'une communication des plus dynamiques.

Guérin, éditeur ltée

Gaëtan Dufour, vice-président
4501, rue Drolet
Montréal (Québec) H2T 2G2
Tél.: (514) 842-3481
Fax: (514) 842-4923

Expressions variées en arts plastiques

La prochaine session des cours du samedi offerts en collaboration avec le service d'animation communautaire débutera le 4 avril prochain. Les enfants âgés de 4 à 16 ans peuvent s'inscrire à des ateliers d'arts plastiques conçus pour explorer le dessin, le modelage, la peinture, les arts d'impression et le papier sculpté et façonné. La session régulière comprend dix cours de 2 heures, matériaux inclus, au coût de 75 \$ par enfant. Des cours d'arts plastiques sont également offerts aux adultes au coût de 94 \$ pour 10 cours d'une durée de 2 heures 30 y incluant les matériaux. De plus au programme, une série d'ateliers d'arts plastiques combinés à des sorties culturelles pour les enfants de 7 à 12 ans. Les cours du samedi sont dispensés dans les locaux du pavillon Judith-Jasmin. Les inscriptions ont lieu, par téléphone, le dimanche 15 mars de 9 h à 12 h au 987-3579 ou 3453 ou par la poste avant le 23 mars.

Salle pour vos "PARTYS"
50 à 200 places disponibles

Le
Grand café
Montréal

1720, rue St-Denis, Montréal, H2X 3K6

849-6955

6^e COLLOQUE
1992
SUR LES LEADERS

COLLOQUE
THÉRÈSE CASGRAIN
(1896 - 1981)

20, 21 ET 22 MARS 1992
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
PAVILLON JUDITH-JASMIN
405, RUE SAINTE-CATHERINE EST
SALLE MARIE-GÉRIN-LAJOIE (J-M400)
RENSEIGNEMENTS: 987-6587



Université
du Québec
à Montréal

Frais d'inscription: Étudiantes et étudiants: 11 \$ (incluant la TPS)
Autres: 22 \$ (incluant la TPS)
Une seule journée: 11 \$ (incluant la TPS)

Pour atteindre les téléphonistes à l'interne

Le 0 est remplacé par le 1000

Le service des télécommunications a jugé bon de changer le "0", numéro qui permet à l'interne de rejoindre les 3 téléphonistes de l'Université, pour le "1 000". Cette modification qui ne touche pas le 987-3000 entre en vigueur le 23 mars prochain. Mais pourquoi ce changement? Réjean Bernard, directeur du service explique: "Lorsqu'on attribue les numéros à quatre chiffres à l'intérieur de notre indicatif 987, il nous est impossible de donner des combinaisons commençant par 0, par exemple 0123, parce que dès qu'on compose le premier chiffre l'appel est tout de suite acheminé chez les téléphonistes. La même chose se produit avec le "9", numéro utilisé pour sortir vers l'extérieur. La solution qui s'offre à nous, poursuit-il, était soit de changer d'indicatif ou de récupérer l'attribution du 0, ce qu'on a choisi." L'Université n'est pas seule à posséder l'indicatif 987. Elle le partage avec d'autres entreprises comme "The Gazette". 4 000 numéros sur les 10 000 possibles sont réservés à l'UQAM. Monsieur Bernard souligne qu'il en reste environ 300 à distribuer. "Nous avons pris une entente avec Bell Canada pour récupérer les



numéros qui pourraient se libérer. On installe environ 300 numéros par année depuis 1986 mais, cette année, nous en sommes à 500. Cette augmentation, dit-il, est attribuable, entre autres, aux groupes de recherche en croissance."

Vers une amélioration du service à la clientèle

Outre ce changement, les télécommunications sont en train de faire l'étude de plusieurs produits dans le seul but d'améliorer le service à la clientèle. "On tente actuellement, révèle monsieur Bernard, de développer un babillard électronique qui serait en fonction 7 jours par semaine 24 heures par jour où l'on choisirait le menu qui nous convient pour obtenir l'information désirée. En plus, nous voulons mettre au point une banque d'informations lorsque l'utilisateur est en attente sur la ligne. On pense par exemple à des informations comme les dates d'inscription, les versements des frais de scolarité, les dates limite pour les bourses, etc." Le service des télécommunications a également mis en route un projet pilote avec le département des sciences administratives et une quarantaine de chargés de cours, projet qui fait appel au nouveau service de messagerie vocale. Cette expérience vise à doter ces chargés de cours d'une "boîte" afin que leurs étudiants puissent les rejoindre en tout temps en leur laissant un message sur la messagerie et ce, dans l'optique d'un meilleur encadrement.

Un nouveau répertoire téléphonique, bientôt

Enfin, le service s'apprête à revoir la conception du répertoire téléphonique. Comme vous l'avez sûrement constaté, il n'y a pas eu de publication pour l'année 91-92. La raison est fort simple. Trop de déménagements! "Nous allons repenser, conclut Réjean Bernard, le contenu et le contenant du répertoire afin qu'il soit plus facile à produire et plus facile à consulter. Sa publication est prévue pour la rentrée d'automne 92."

Pourquoi vous contenter des miettes quand vous pourriez avoir votre part du gâteau?



Pour vous assurer d'un emploi cet été, pourquoi ne lanceriez-vous pas votre propre entreprise? Si vous étudiez à temps plein et que vous comptez poursuivre vos études à l'automne, et êtes légalement autorisé à travailler au Canada, vous pouvez emprunter jusqu'à 3 000 \$ pour vous lancer en affaires dans le cadre de Défi 92, le programme fédéral d'emplois d'été pour étudiants. Procurez-vous un Guide des auteurs de demande à l'un des succursales de la Banque fédérale de développement, à l'un des Centres d'emploi du Canada ou à l'un des Centres

d'emploi du Canada pour étudiants, à n'importe quelle succursale de la Banque Royale du Canada ou de la Banque Nationale du Canada.

Venez nous voir et faites-nous part de votre idée. Une bonne idée, vous savez, ça peut vous mener loin.

Vous pouvez nous joindre sans frais au 1 800 361-2126.

Défi 92

Gouvernement du Canada / Government of Canada
Ministère de l'État et de la Jeunesse / Minister of State for Youth

Banque fédérale de développement / Federal Business Development Bank

BANQUE NATIONALE / NATIONAL BANK

BANQUE ROYALE / ROYAL BANK

Canada

Consultation sur le rapport de la première étape des travaux du groupe de travail chargé d'étudier l'organisation de l'UQAM

À tous les membres de la communauté universitaire

Encarté dans L'UQAM
9 mars 1992

Pour s'acquitter du mandat que le Conseil d'administration lui a confié, le groupe de travail chargé de l'étude de l'organisation de l'Université s'est réuni neuf fois à ce jour. Au cours de ses réunions, le groupe de travail a arrêté son mode de fonctionnement et a pris connaissance des travaux antérieurs. Le groupe de travail a de plus rencontré quelques personnes ayant eu une expérience significative de la gestion de l'Université. Il s'est enfin informé auprès de spécialistes des modalités de la gestion budgétaire et des incidences organisationnelles découlant des conventions collectives et protocoles régissant les relations de l'Université et de ses personnels.



Au début de février, le groupe de travail a tenu trois jours d'audiences publiques. Au cours de ces audiences, il a rencontré trente-cinq groupes ou personnes. De plus, onze personnes lui ont communiqué un mémoire sans demander à être entendues. C'est donc grâce à ces contributions très variées des diverses composantes de l'Université que le groupe de travail vous soumet l'analyse qu'il fait des problèmes que l'Université rencontre dans la mise en œuvre de ses missions d'enseignement, de recherche et de services à la collectivité. Vous trouverez ci-joint son rapport intitulé: *Premiers éléments de diagnostic des problèmes organisationnels de l'Université du Québec à Montréal*.

Il convient de signaler au lecteur que ce rapport identifie davantage de problèmes qu'il n'insiste sur les réalisations de l'UQAM. Le groupe de travail tient à rappeler que son mandat consistait effectivement à identifier, dans un premier temps, les problèmes de structures et de fonctionnement de l'Université et à proposer, par la suite, des solutions à ces problèmes.

Le groupe de travail espère que ce rapport est à la hauteur de la confiance qu'ont mise en lui les différents intervenants à cette première étape de ses travaux. A cet effet, il faut rappeler que le mandat précise qu'il doit consulter les différentes composantes de l'Université sur son diagnostic de la situation. C'est pourquoi le groupe de travail invite tous les membres de la communauté universitaire à lui transmettre leurs suggestions pour rectifier, nuancer, compléter ou préciser son analyse et ce, avant le 19 mars prochain. Il les invite aussi à se prévaloir à cette fin, s'ils le jugent utile, **des deux jours d'audiences qu'il tiendra les 12 et 19 mars** et leur demande de communiquer à cet effet, au plus tard le 10 mars, avec le secrétaire du groupe de travail (Yvon Lusier, Bureau de la recherche institutionnelle, tél. : 3040).

Le groupe de travail compte donc sur vos contributions pour l'aider à conclure cette première étape fort importante de ses travaux. C'est en effet sur la base de cette analyse que reposera l'élaboration d'hypothèses et de scénarios de solutions qu'il souhaite soumettre à la communauté universitaire vers la fin du mois de mars.

Vous remerciant à l'avance, je vous prie d'agréer l'expression de mes meilleurs sentiments.

Daniel Vocelle,
président du groupe de travail
chargé d'étudier l'organisation de l'Université

PREMIERS ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC DES PROBLÈMES ORGANISATIONNELS DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Avant de décrire les problèmes qui lui apparaissent majeurs, le groupe de travail juge nécessaire de présenter succinctement deux des postulats qui le guideront dans l'élaboration de scénarios et d'hypothèses de solutions qu'il soumettra à la communauté au terme de ses travaux.

Le premier de ces postulats est qu'il ne saurait y avoir, au sein de l'UQAM, de changement organisationnel significatif sans un large consensus. Plusieurs participantes et participants lors des audiences ont fait valoir ce

point de vue sous des formes diverses. L'analyse des suites données aux études antérieures sur les structures de l'Université, que ce soit «le rapport des sages» ou le rapport Couture, avait déjà révélé cette nécessité aux membres du groupe de travail. Ils croient que ce point de vue était déjà inscrit dans le mandat même du groupe de travail tant dans les considérations qui ont amené sa formation - dont l'une entre autres était de vérifier l'existence d'une volonté de changement - que dans la détermination précise des étapes de réalisation de son

mandat qui font une large place à la consultation.

Le second postulat est que **toute réforme devra permettre de respecter et même de promouvoir les différences organisationnelles souhaitables à l'atteinte des objectifs confiés à ses différentes unités, dans le respect bien sûr de l'intégrité de l'Université**. Cette volonté de respect des spécificités, même sur le plan organisationnel, va à l'encontre d'une perspective d'homogénéisation et de simplification systématiques dans le cadre

d'un modèle organisationnel unique. Même si un modèle organisationnel unique demeurera toujours davantage confortable sur le plan de la logique, nous croyons que l'UQAM est déjà, et depuis de nombreuses années, engagée dans un processus de différenciation plus poussée qui ne trouve pas dans la double structure son origine ni sa fin.

Ceci étant dit, si nous avons bien cerné les difficultés majeures de fonctionnement que l'UQAM rencontre dans la poursuite de son développement, le groupe de tra-

vail devra, si son diagnostic est confirmé, chercher des solutions aux problèmes qui se manifestent dans cinq grandes aires d'activités.

Le groupe de travail juge en effet qu'il y a :

a) des malaises sérieux relatifs au fonctionnement effectif de la double structure et à la prise en charge des besoins des étudiantes et étudiants;

b) des malaises profonds relatifs à la vie départementale;

c) absence, dans la structure, d'un lieu intermédiaire de concertation et de gestion;

d) une insatisfaction relative au fonctionnement des instances;

e) des problèmes d'interface entre les services et leurs usagers.

C'est donc essentiellement à la description de ces cinq aspects que le présent document est consacré. Cette façon de préciser l'objet de son mandat, à ce stade-ci des travaux, ne nie en aucune façon la réalité d'autres problèmes qui lui ont été soumis et qui, probablement, dans toute organisation universitaire, se posent ou sont susceptibles de se poser : organisation institutionnelle pour faire face à l'internationalisation des formations, de la recherche et

à une demande accrue de coopération internationale, problèmes de fonctionnement ou nécessité d'une visibilité accrue à l'externe qui amènent des intervenantes et intervenants à souhaiter la création de nouveaux départements, caractère inadéquat du statut de certains personnels de recherche, etc.

1. Des malaises relatifs au fonctionnement effectif de la double structure et à la prise en charge des besoins des étudiantes et étudiants

Le groupe de travail identifie comme premier problème le fait que l'étudiante ou l'étudiant n'occupe pas la place qui devrait lui revenir dans les préoccupations et activités des unités de base et, de façon plus générale, dans l'ensemble des activités de l'Université.

Le module devait être un lieu de regroupement tant des étudiantes et étudiants engagés dans un cheminement commun d'apprentissage que des professeures et professeurs qui les encadrent dans ce cheminement. Il semble qu'il y a longtemps que cet aspect communautaire est disparu, que les professeures et professeurs n'assument plus ce rôle d'encadrement prévu dans le cadre du module et que les activités de formation sont réduites aux activités d'enseignement. De plus, la proportion élevée de cours assumés par des chargées et chargés de cours dans plusieurs programmes ne peut que renforcer cet état de fait. En tout cas, on ne peut dire qu'il s'agit là d'un phénomène nouveau. Le «rapport des sages», il y a maintenant 15 ans, faisait déjà la même constatation.

S'il y a eu un certain désintérêt des départements et des professeures et professeurs pour les programmes de premier cycle et l'encadrement, la priorité donnée aux étudiantes et étudiants dans

les aspects non académiques de la vie universitaire ne semble guère plus évidente. À cet égard, on a signalé au groupe de travail :

- l'absence, jusqu'à très récemment, des étudiantes et étudiants dans les instances de l'Université et particulièrement à la Commission des études;

- l'absence d'une instance leur permettant d'assurer la gestion des aspects de la vie étudiante qui les concernent;

- le caractère relativement limité des budgets consacrés aux services à la vie étudiante en comparaison avec ceux d'autres universités, d'où l'indigence de certains services de l'UQAM par rapport à ceux d'universités de même taille;

- l'insuffisance du support apporté aux associations étudiantes;

- la localisation excentrique de certaines associations étudiantes de service et de certains services à la vie étudiante.

Le second problème de fonctionnement que le groupe de travail croit utile d'identifier a trait à l'interdisciplinarité. Au départ, le module, par sa capacité de faire appel à plusieurs départements pour la formation des étudiantes et

étudiants, était vu comme un outil de promotion de l'interdisciplinarité. Or, il ne semble pas que l'interdisciplinarité ait davantage progressé à l'UQAM que dans les autres universités ou que l'on ait identifié la façon dont les structures actuelles pourraient en favoriser le développement.

Il y a eu, en effet, une tendance à la création de départements vis-à-vis de modules responsables de programmes multidisciplinaires ou interdisciplinaires. Le phénomène était déjà fort avancé dans les années 1976 et 1977. Le processus de création de départements en vis-à-vis des programmes multidisciplinaires ou interdisciplinaires semble maintenant engagé aux études avancées. Parce qu'ils ont de grandes difficultés dans la réalisation des programmes dont ils sont chargés, les directeurs de programmes multidépartementaux sont à la recherche de modalités de rattachement de professeures et professeurs qui permettent de mieux assurer la formation et l'encadrement des étudiantes et étudiants. Des professeures et professeurs impliqués dans ces programmes souhaitent plus carrément la création de départements.

Par ailleurs, les programmes semblent devenus davantage des fiefs départementaux par suite du

rapatriement des cours dispensés antérieurement par d'autres départements. Parallèlement, dans plusieurs départements, le recrutement de professeures et professeurs accuse de plus en plus un caractère multidisciplinaire.

D'autres formes plus subtiles de captation corporatiste du module par le département se sont produites. Elles ont consisté, entre autres, dans l'introduction dans les programmes de cours que des membres du département étaient désireux d'enseigner. Il est loin d'être certain que de tels ajouts aient toujours été faits pour assurer une meilleure qualité de la formation offerte.

Ces formes de captation des programmes par les départements n'ont pas amené pour autant une plus grande responsabilisation de ceux-ci à l'égard des programmes et de leur clientèle étudiante comme en témoignent parfois le peu de suites qu'ont les évaluations des enseignements.

Plusieurs personnes ont signalé que la marginalisation relative des étudiants ou des modules vis-à-vis des départements a eu pour conséquence une dévalorisation du rôle de directrice et de directeur de module.

2. Malaises relatifs à la vie départementale

Fondamentalement le département devait être le lieu de regroupement des professeures et professeurs, le lieu de réponse aux besoins des programmes et le lieu de développement de nouvelles connaissances disciplinaires.

Pour toutes sortes de raisons, le département ne semble plus être un lieu privilégié d'appartenance. Tout au contraire, dans certaines descriptions qui ont été faites au groupe de travail, l'assemblée

départementale apparaissait plutôt comme un lieu que l'on aimerait désert. L'assemblée départementale serait un lieu obligé d'approbation de divers gestes administratifs codifiés à la convention collective bien plutôt qu'un lieu

de discussion des grandes questions universitaires, pédagogiques ou disciplinaires. La participation aux assemblées départementales tiendrait même parfois, pour certaines personnes, à une peur des conséquences personnelles de

décisions prises en leur absence.

Plusieurs facteurs ont été avancés pour expliquer un tel phénomène: taille de certains départements qui rend peu significative la participation individuelle aux assemblées, vieillissement, déplacement du développement de la connaissance vers d'autres lieux, responsabilités de gestion de la convention collective confiées à l'assemblée départementale, etc.

Si l'on s'arrête à un des facteurs évoqués, l'évaluation des professeurs et professeurs, il faut dire qu'elle n'est probablement pas étrangère au climat qui se développe dans plusieurs départements. Qu'elle soit complaisante ou l'occasion de règlements de compte, l'évaluation telle qu'appliquée semble poser des problèmes. Si l'évaluation par les pairs doit demeurer, les modalités spécifiques qu'elle revêt à l'UQAM méritent d'être examinées sérieusement.

Le climat qui règne dans les départements n'est donc pas

toujours un climat que l'on associe généralement avec les lieux de créativité intellectuelle. Il en résulte à première vue que les départements exercent mal leur fonction de support aux programmes d'enseignement, à la recherche et aux services aux collectivités.

Les assemblées départementales se préoccupent peu des programmes d'études. Les structures mêmes de l'UQAM, qui confient le mandat de gestion des programmes de premier cycle aux modules et ne prévoient pas de mécanisme d'harmonisation des programmes de premier cycle et d'études avancées, ne sont peut-être pas étrangères à ce phénomène.

Pour les études avancées, mentionnons que l'on s'est inquiété des performances inégales des programmes. Il nous a aussi été signalé que les centres, les laboratoires et les groupes de recherche sont de plus en plus impliqués dans l'encadrement des étudiantes et étudiants d'études avancées et même de premier cycle sans que l'importance de leur rôle

dans la formation soit pour autant considérée.

Le département n'apparaît pas non plus comme un lieu privilégié de l'orientation des activités de recherche. Dans certains cas, ce sont davantage les groupes de recherche, les laboratoires et les centres qui jouent ce rôle. Néanmoins, leur dynamisme et leur capacité à concurrencer d'autres équipes de recherche sont limités par l'insuffisance des ressources institutionnelles consacrées à leur infrastructure et par le statut inadéquat de certains personnels de recherche.

Enfin, en ce qui a trait aux services aux collectivités, les personnes qui se sont engagées dans ces activités n'ont pas toujours vu reconnues ou même comprises leurs contributions à ce titre, contributions qui sont souvent très exigeantes en termes d'adaptation aux préoccupations des groupes demandeurs.

Dans ce contexte, la direction départementale n'apparaît généralement pas comme une fonction

très enviable. Elle n'est pas une charge convoitée mais une de celles que l'on assume à tour de rôle. Les marges de manoeuvre sont très limitées au plan budgétaire et au plan de la gestion; elles contraignent à une quête parfois un peu humiliante et souvent fastidieuse de crédits et d'autorisations tant auprès de la direction qu'auprès de l'assemblée. Cette situation empêche ceux et celles qui assument la direction départementale de maintenir la même implication dans l'enseignement et la recherche. En outre, elle empêche les titulaires de ces postes de manifester tout le leadership dont ils pourraient faire montre. Le cas de la représentation externe auprès d'organismes scientifiques ou professionnels illustre les difficultés actuelles des structures et de leur fonctionnement. Non seulement la directrice ou le directeur de département n'a pas le mandat de représenter les programmes de premier cycle mais son rôle de porte-parole exige que les positions prises soient formellement validées par l'assemblée départementale.

3. Absence, dans la structure, d'un lieu intermédiaire de concertation et de gestion

Un regard rapide sur l'ensemble de l'organisation de l'Université permet de constater qu'aucune unité autre que le vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche n'a la responsabilité de promouvoir un développement académique intégré. En effet, ce vice-rectorat constitue le premier palier de coordination et de gestion intégrée des programmes de premier cycle et des programmes d'études avancées et de recherche. C'est là aussi que se réalise la première jonction des responsabilités relatives aux départements, aux modules et aux centres et laboratoires de recherche. Le vice-rectorat est le seul palier de concertation entre certains services qui en relèvent, les décanats et les unités académiques.

En effet, les responsabilités des décanats sont spécialisées et celles des familles se limitent au premier cycle. Quant aux départements, c'est sur les programmes d'études avancées et sur la recherche que s'exerce théoriquement leur responsabilité; elles ne concernent pas les programmes de premier cycle. Les programmes multidépartementaux et les centres et laboratoires de recherche constituent évidemment des unités de

programmation largement autonomes par rapport aux départements.

Quant au secteur, selon la réglementation, il n'existe qu'à titre de vocable désignant l'assemblée responsable d'élire les représentantes et représentants professoraux à certaines instances. C'est donc sur d'autres bases que peuvent se tenir des assemblées des directrices et directeurs des modules, des programmes d'études avancées, des départements, des centres de recherche et de la vice-doyenne ou du vice-doyen. Les sciences humaines ont une longue tradition d'une telle concertation. Toutefois, celle-ci ne s'appuie sur aucun pouvoir réel relativement à la programmation et aux ressources.

La création de l'École des sciences de la gestion de l'UQAM permettra peut-être de dépasser cet état de fait. Pour l'instant, il est cependant difficile de juger jusqu'à quel point cette gestion intégrée et cette concertation décentralisée peuvent devenir effectives dans le cadre de la distribution des responsabilités et des règlements actuels.

Cette absence d'intégration et aussi de continuité de la gestion

n'est cependant pas étrangère à la présence de deux modèles de gestion; hiérarchique au sommet et participatif à la base. Ces modèles se rencontrent principalement dans le cadre des négociations et de la gestion des conventions collectives. Cette dualité de modèles induit des hiatus dans la communication et renforce la tendance à la centralisation administrative.

Cette centralisation, on la constate facilement à l'examen de la gestion budgétaire. Dans un établissement où les masses salariales représentent plus de 80% des dépenses, le fait d'en centraliser la gestion détermine déjà largement ce caractère. Mais la centralisation va bien au-delà. Divers témoignages sur les efforts considérables, continus et souvent harassants faits par les directrices et directeurs de département pour obtenir des ressources supplémentaires, parfois peu importantes, pour mener à terme des projets ont été entendus. A ce sujet, le groupe de travail perçoit une double ambivalence quant au fait d'avoir à transiger ou non au plus haut niveau et quant au caractère plus ou moins complaisant d'un contrôle distant.

La gestion des personnels de sou-

tien des unités académiques demeure centralisée au service du personnel, ce qui donne lieu à une distinction inusitée entre les notions de «supérieur immédiat» et de «supérieur hiérarchique». Cette centralisation crée aussi la possibilité d'une certaine absence de direction ou d'une carence d'informations qui peuvent nuire à la qualité des activités. Il en résulte parfois que des membres du personnel de soutien, du moins c'est ce qu'on croit avoir compris d'un cas qui a été soumis, ne sont même pas informés sur les activités académiques prévues et ne peuvent en aucune façon faire valoir les contraintes qu'imposent à ces activités les limites des ressources disponibles pour leur support. Du fait de cette centralisation, les conflits relatifs à des activités académiques et impliquant des personnels de soutien ne peuvent se résoudre que dans les instances supérieures.

Enfin, cette distance entre les lieux où se déroule l'action et ceux où se prennent les décisions appelle l'élaboration de normes de plus en plus précises pour garantir l'équité du traitement et éviter les décisions qui pourraient paraître arbitraires.

4. Insatisfaction relative au fonctionnement des instances

Une insatisfaction relative au fonctionnement des instances de l'Université a été manifestée au groupe de travail. Les facteurs à la source de celle-ci ne lui semblent pas clairs à ce stade-ci. Le groupe de travail invite donc les membres de la communauté universitaire à l'aider à explorer les diverses dimensions de ce problème.

En ce qui a trait à la commission des études, on déplore l'absence de débats sur les grandes questions de même que le caractère redondant de ses travaux par rapport à ceux effectués dans les sous-commissions. Enfin, on signale la difficulté pour des

étudiantes et des étudiants à participer pleinement à ses délibérations sans avoir reçu de support particulier pour la préparation des réunions.

En ce qui a trait aux sous-commissions, on juge parfois inutiles leurs travaux et frustrante la participation à leurs réunions. Comme à la commission des études, le temps passé par les membres des sous-commissions à valider des travaux déjà bien faits à d'autres niveaux pourrait être consacré à des tâches plus utiles, notamment à des débats de fonds pertinents à leurs mandats. Par ailleurs, les avis sont partagés sur

l'intérêt d'associer ou non des personnes de différentes disciplines à l'examen des rapports d'évaluation des programmes, des projets de modification des programmes ou des propositions de nouveaux programmes. Des travaux comme ceux du CEPREC auraient perdu de leur intérêt avec l'abandon de la recherche d'un consensus large sur les questions abordées et avec l'habitude qui aurait été prise d'acquiescer aux demandes des modules. De plus, on regrette que le processus de décision soit aussi morcelé qu'il l'est et qu'il ne permette pas de faire des recommandations prenant en compte l'ensemble des

implications d'un projet. Enfin, la commission des études, lors de sa réunion de février, a donné mandat au groupe de travail d'examiner le mode de désignation des membres aux sous-commissions.

Cette insatisfaction en a amené plusieurs à penser, si des modifications étaient apportées à d'autres éléments des structures, que le rôle des sous-commissions deviendrait superflu et qu'il faudrait aussi repenser le rôle des décanats.

5. Les problèmes d'interface entre les services et leurs usagers

On a souligné au groupe de travail les difficultés que rencontrent les unités académiques dans leurs relations avec les services.

L'un des témoignages entendus lors des audiences était à l'effet qu'il y avait eu des progrès dans ces relations des services et des unités académiques et que le nombre d'irritants avait été réduit au cours des dernières années. Il n'est sûrement pas apparu au groupe de travail que ces irritants

soient disparus pour autant.

Ainsi, des problèmes semblent se poser quant à la disponibilité d'équipements audiovisuels dans des lieux accessibles, la solution des problèmes de stages, l'octroi des équivalences rapidement après l'inscription, l'attribution des locaux de classe adéquats, l'achat dans des délais raisonnables plutôt que dans le seul respect de règles qui ne s'appliquent évidemment pas toujours, l'obtention d'états

financiers périodiques en temps opportun, etc. A quelques reprises, des personnes ont dit percevoir une logique des unités administratives qui ne place pas la qualité des services aux usagers au premier rang de leurs objectifs.

Ceci dit, il ne faut pas penser que ce sont tous les témoignages entendus qui ont évoqué la lenteur ou l'inefficacité des services et que ce sont tous les services qui sont critiqués. Au contraire, cer-

tains ont fait l'objet d'éloges. A ce titre, on a fait remarquer que les laboratoires sectoriels d'informatique instituent un modèle intéressant de réponses aux besoins de la programmation et de la population étudiante. Dans cet esprit, certains **mémoires traitent d'une déconcentration des services plus près des unités académiques.**

CONCLUSION

Il est certain que l'identification de ces cinq grandes aires de difficultés amène à vouloir en approfondir les composantes organisationnelles; il est cependant douteux que ces difficultés de fonctionnement relèvent uniquement des structures. A cet égard, on nous permettra deux remarques.

Les problèmes identifiés tiennent peut-être à la difficulté de se donner des normes et des valeurs partagées pour une bonne part, par l'ensemble de la communauté uqamienne. Certains déplorent que, dans notre institution, on s'écarte souvent des valeurs et des normes considérées comme universelles en milieu univer-

sitaire; d'autres, au contraire, valorisent au plus haut point certains particularismes institutionnels. Les membres du groupe de travail croient qu'il s'agit là d'une dimension importante des problèmes mais que certaines structures pourraient être davantage favorables à l'émergence de valeurs et de normes communes.

Enfin, les membres croient que des structures universitaires sont des moyens pour mettre en oeuvre les missions de formation et de développement des connaissances et que leur utilité dépend de la volonté des femmes et des hommes qui les animent. Aucune réforme n'aura la moindre chance

de succès sans cette volonté arrêtée des membres de la communauté universitaire d'assumer les modes nouveaux d'organisation et de gestion qui seront éventuellement proposés au terme des travaux du groupe de travail.

Les membres du groupe de travail chargé d'étudier l'organisation de l'UQAM.

Le 26 février 1992

Daniel Vocelle, *professeur*
Département de chimie
Président du groupe de travail

Pierre De Celles, *directeur général*
Ecole nationale d'administration
publique
Claudette Hould, *professeure*
Département d'histoire de l'art

Camille Limoges, *professeur*
Département d'histoire
Michel Lizée, *coordonnateur*
Services aux collectivités

Yvon Lussier *du Bureau de*
recherche institutionnelle assure le
secrétariat du groupe de travail.

Le pavillon Athanase-David a été... baptisé par le cégep du Vieux-Montréal



Le pavillon Athanase-David, aujourd'hui intégré à l'UQAM

On savait - les médias en ont beaucoup parlé - que le pavillon Athanase-David remis à neuf par l'UQAM, avait été construit au début du siècle pour abriter l'École polytechnique - l'inauguration officielle a eu lieu en janvier 1905. Mais sait-on qu'en 1928, un incendie a détruit l'étage supérieur de l'immeuble et qu'on l'a reconstruit de façon moderne?

La "Revue trimestrielle canadienne", de novembre 1949, relate l'incident et note quelques dates importantes dans la vie de

Polytechnique. Elle rappelle entre autres que plusieurs immeubles se sont greffés au cours des années à l'édifice central de la rue Saint-Denis. En 1932 par exemple, on a construit des laboratoires et un gymnase pour les étudiants. En 1941, c'était l'inauguration d'une nouvelle bibliothèque et d'une vaste salle de conférences. En 1945, la direction de l'École obtenait des fonds pour construire une cinquième aile couvrant, le long de la rue Sanguinet, une superficie d'environ 12 000 pieds carrés.

Quand l'École Polytechnique a laissé le Quartier Latin - et la rue Saint-Denis - en 1958, pour s'établir sur la montagne (campus de l'UdeM), l'Institut des arts appliqués, dirigé par Jean-Marie Gauvreau, s'est installé à sa place.

L'Institut y est demeuré jusqu'à sa fusion avec le cégep du Vieux-Montréal dans les années 1968-69.

L'idée de baptiser du nom de Athanase-David l'immeuble qui était habité en 1968-69 par l'Institut des arts appliqués, reviendrait à la première direction du cégep du Vieux Montréal.

Pourquoi Athanase David ?

Vraisemblablement dans le but de marquer le passage dans cet édifice du 1430 Saint-Denis d'un Institut consacré aux arts. On se souviendra que Athanase David, secrétaire général de la province (1919-1936), sous l'Honorable L.A. Taschereau (premier ministre libéral), a beaucoup fait pour l'éducation populaire, des arts particulièrement. Le Québec doit à Athanase David la fondation de l'École des Beaux-Arts de Québec et la mise sur pied du musée provincial et des Archives de la province. En 1922, il créait le **Prix David** décerné encore aujourd'hui dans le domaine des arts et lettres.

Dans une publication gouvernementale de l'époque(1), il est noté "qu'avant M. David, il n'existait aucune école des Beaux-Arts dans la province de Québec... Les quelques artistes que nous

connaissions avaient, pour la plupart, dû aller parfaire leur talent à l'étranger. M. David réfléchit qu'aucune civilisation ne méritait ce nom sans songer à développer ces natures plus riches...qui peuvent devenir l'expression splendide du beau sous ses diverses formes. Et il fonda l'École des Beaux-Arts de Québec..."

(1) Pour souligner les trente-cinq ans de vie publique (1900-1935) de l'honorable L.-A. Taschereau, Québec publiait une brochure commémorative.



Athanase-David, homme politique, protecteur des arts.

Du 9 au 12 mars

La Semaine marketing

Le marketing à la hauteur du monde, tel est le thème de la quatrième édition de la Semaine marketing qui aura lieu du 9 au 12 mars. Selon les organisateurs, cet événement annuel a pour but de créer un lien direct entre le monde des affaires et le milieu étudiant.

Au programme: un concours d'articles, une exposition de produits et d'affiches, le concours réflexe marketing, un kiosque sur la grande place qui permettra aux étudiants de

s'informer sur les possibilités d'études à l'étranger et sur les divers programmes d'aide financière dont ils peuvent bénéficier.

Un colloque suivi d'un banquet viendra clôturer l'événement, le 12 mars au Grand hôtel de Montréal. Les participants pourront assister à quatre ateliers: *L'entreprise québécoise et les marchés internationaux*, *Comment affronter la concurrence étrangère au Québec*, *Unifier ou adapter la stratégie de marketing: questions et réponses*,



Marketing d'intangibles: services, images, idées. De plus, M. Pierre Jomphe, rédacteur en chef à la télévision de Radio-Canada, prononcera une conférence intitulée *L'information internationale*. Près de 300 participants et invités de marque sont attendus. Pour plus de détails, on s'adresse au Club de marketing UQAM au 987-3162.

Des étudiants aux Jeux de Barcelone

Quatre étudiants-athlètes ont été sélectionnés pour participer aux Jeux olympiques de Barcelone. Il s'agit de Denis Canuel, étudiant en sciences de la gestion (tir à l'arc); Marco Loyer, étudiant en administration (haltérophilie); Tony Plourde, étudiant en design de l'environnement (escrime) et Isabelle Royer, étudiante en sciences juridiques (karaté, sport de démonstration).

YVES PAPILLON
Avocat



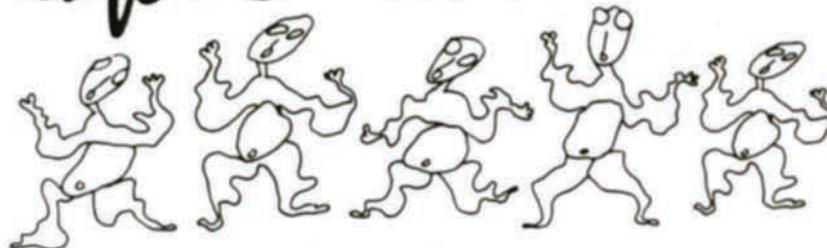
Vraiment
près du
campus

- pratique générale
- droit de la famille

Tél.: 844-8804

315, est René-Lévesque, bur. 201 (coin Sanguinet)

café des arts st-denis



Cuisine française
Service rapide - Table d'hôte

1567 St-Denis
Métro Berri-UQAM

Tél.: 987-9533

Louise Dupuy-Walker nommée doyenne associée

Madame Louise Dupuy-Walker du département des sciences de l'éducation vient d'être nommée par le Conseil d'administration et à la suite d'une consultation doyenne associée aux études de premier cycle. La titulaire sera responsable de l'organisation, de la gestion, de la révision, de l'évaluation et du développement des programmes en formation professionnelle des enseignants. Rappelons que ce tout nouveau poste a été créé le 18 décembre 1990 et que son entérinement au plan d'effectifs 91-92 a eu lieu à l'automne dernier. Madame Walker entre en fonction le 1er avril 92 pour un premier mandat de 5 ans. Nous avons demandé à la doyenne des études de premier cycle madame Micheline Pelletier, de qui relève la doyenne associée, les raisons qui ont conduit à la création de ce poste. " Dans toutes les autres universités, explique-t-elle, il y a une faculté des sciences de l'éducation qui voit à la gestion de tous les programmes de formation des enseignants. Ici, à l'Université, cette formation est étalée un peu partout dans les familles sauf en sciences de la gestion qui n'a pas de programme en formation des enseignants. Il n'y avait donc pas de lieu de coordination, ce qui devenait problématique. Quand les commissions scolaires, les ministères, etc. s'adressent à nous

pour avoir un avis, ils sont un peu embêtés de ne pas trouver une porte unique. De plus en plus, dans les années qui viennent, la formation des enseignants va être un sujet de réflexion et de remise en question; nous serons donc consultés. D'ailleurs, cela est déjà amorcé quant aux objectifs et compétences attendues dans la formation. On pense sérieusement à intégrer une partie de la période de probation dans la formation des enseignants, com-



Madame Louise Dupuy-Walker, doyenne associée aux études de premier cycle : " Cette nouvelle fonction est en continuité avec mes préoccupations sur la formation des enseignants et les expériences que j'ai vécues. C'est une façon d'être encore plus dans le bain et d'avoir la possibilité d'agir. "

me une forme d'internat. Notre avis nous sera demandé et madame Walker contribuera entre autres à la réflexion institutionnelle."

La nouvelle doyenne associée détient un doctorat en éducation (orthopédagogie) de l'Université de Montréal. Elle a une très grande expérience du milieu scolaire. Elle était responsable, entre autres, de l'École associée Marguerite-de-Lajemmerais (en partenariat avec la famille des sciences de l'éducation). Elle a occupé les fonctions de directrice du module d'enseignement à l'enfance inadaptée et elle fut membre de plusieurs comités à l'intérieur de l'UQAM dont la commission des études. Ses domaines de recherche sont la professionnalisation de l'enseignement, la formation des enseignants au secondaire, les décrocheurs, les relations d'aide chez les enseignants ...

Interlocutrice institutionnelle auprès des milieux externes de l'éducation, la doyenne associée anime la réflexion sur les objectifs de la formation des enseignants, assure la coordination entre les départements, les familles, les modules et les services concernés par les programmes de formation. Elle préside également le comité institutionnel de coordination des programmes de formation professionnelle des enseignants, comité créé à la même occasion que le poste de doyen associé. "C'est un poste stratégique, conclut madame la

doyenne Pelletier, où la titulaire doit tenter d'unifier les vues et les conceptions différentes de tous et chacun sur la formation des enseignants."

doyenne Pelletier, où la titulaire doit tenter d'unifier les vues et les conceptions différentes de tous et chacun sur la formation des enseignants."

Évaluation

Suite de la page 1

doyenne, du conseil de module et des départements concernés viennent compléter le dossier.

Selon la doyenne des études de premier cycle Micheline Pelletier et le doyen adjoint Robert Couillard, il importe de trouver des méthodes susceptibles d'évaluer les compétences des étudiants. "Un étudiant peut décrocher un "A" pour chacun de ses cours et être incapable d'établir des liens", soutient M. Couillard. Ils insistent sur l'importance de préciser et de vérifier les habiletés de l'étudiant. Qu'a-t-il réellement appris lorsqu'il arrive au tiers, aux deux tiers et à la fin de sa formation? Le système de promotion cours par cours ne favorise pas l'évaluation globale. Il faut donc établir des passerelles et s'assurer que la formation est bien intégrée. Le premier cycle constitue un

point tournant. Le finissant intègre le marché du travail ou poursuit des études avancées. "Les études de premier cycle doivent donc développer des habiletés, mais aussi le goût de la recherche", concluent la doyenne et le doyen adjoint.



Micheline Pelletier, doyenne des études de 1er cycle.

Le 27 mars prochain

Photographie et arts médiatiques : colloque d'une journée ouvert au public



Madame Françoise Le Gris, directrice du programme de maîtrise en études des arts et coordonnatrice du colloque.

Organisé par le comité de programme de la maîtrise en études des arts, le colloque "Photographie et arts médiatiques" souhaite réunir à ses assises d'une journée un large public. Madame Françoise Le Gris, coordonnatrice du colloque, estime que la question n'interpelle pas que les étudiants, professeurs-chercheurs et praticiens du secteur des arts, mais rejoint également les gens de lettres, de communications...

"Ce colloque nous semblait important et pertinent, explique-t-elle, étant donné l'intérêt croissant de la photographie et des arts médiatiques, et vu les multiples recherches qui se font dans

le domaine. Où en sommes-nous dans les pratiques, en théorie? Cette rencontre nous permettra de voir plus clair..."

Madame Le Gris souligne que le comité de programme a voulu "donner au colloque une orientation très avant-gardiste en confrontant la photographie avec les oeuvres produites dans le contexte des arts médiatiques: cinéma, vidéo, holographie, art assisté par ordinateur, images de synthèse, etc."

Une dizaine d'invités (artistes, professeurs et jeunes chercheurs, théoriciens et critiques d'art) participeront au colloque qui se tiendra au pavillon Lafontaine

(L-1436). En gros, les exposés et/ou débats s'articulent autour de deux axes, à savoir: 1. les pratiques qui mènent à des images fixes (photos traitées, médiatisées); 2. l'image en mouvement

Dans l'avant-midi du 27 mars, se succéderont au colloque, Monique Brunet-Weinmann, critique d'art, Philippe Boissonnet, artiste et directeur du Centre Copie-Art, Michel Dubreuil, artiste, Suzie Larivée, étudiante de la maîtrise en études des arts à l'UQAM. Après le lunch, les participants entendront Michel Larouche, prof de cinéma au département d'histoire de l'art à l'UdeM, Geneviève Notebaert, étudiante en études des arts, Mario Côté, artiste et prof substitut en arts

plastiques à l'UQAM, Christine Ross, critique d'art et prof en arts visuels à l'Université Concordia.

Aucun frais d'inscription n'est exigé par les organisateurs. Pour le programme détaillé, on contacte le secrétariat de la maîtrise en études des arts, au 987-4169.

À ces prix-là,
nos billets
s'envolent!



NOUVELLES FRONTIÈRES • MIRABELLE TOURS • JET VACANCES
TOURS MONT ROYAL • VACANCES FLAMINGO

Conditions applicables et réservations: consultez votre bureau voyages.

Jusqu'au 24 avril prochain

PARTICIPEZ AU CONCOURS
**L'EUROPE
AVEC NATIONALAIR**

10 VOYAGES POUR DEUX
À PARIS OU BRUXELLES
À GAGNER

Remplissez ce bon de participation et déposez-le
dans les boîtes prévues à cet effet dans les différents
bureaux voyages des campus d'universités
ou encore, postez-le à :

Département des
communications
Nationalair Canada,
Route Cargo A-1
Aéroport International
Mirabel, Québec
J7N 1A5

Bureau Voyages
Université du Québec
à Montréal
C.P. 8888 Succ. A
Montréal (Québec)
H3C 3P8

NOM: _____ ÂGE: _____

ADRESSE: _____

CODE POSTAL: _____ TÉL.: _____

UNIVERSITÉ: _____

QUESTION D'HABILITÉ NO 1: (1992-476):2-11= _____

QUESTION D'HABILITÉ No 2: (1992-228):2-125 = _____

Les règlements du concours
sont disponibles chez Nationalair



NATIONALAIR
CANADA
AUJOURD'HUI

Les chercheurs du RCHTQ

En histoire des travailleurs du Québec : un vingtième anniversaire

Fondé en 1972, à l'UQAM, le Regroupement des chercheurs en histoire des travailleurs du Québec (RCHTQ), fête sobrement cette année ses vingt ans d'existence. En consacrant par exemple un numéro de son Bulletin (no 51) à cet anniversaire.

Fernand Harvey, de l'Institut québécois de la recherche sur la culture, y traite des *débuts de l'historiographie québécoise du travail*, 1966-1975; Jacques Rouillard, du département d'histoire de l'UdeM, rappelle les origines du RCHTQ; James Thwaites, du département des relations industrielles de l'Université Laval, témoigne des premières années du Regroupement : *stratégies, démarches et résultats*, 1973-1980.

Des pionniers de l'UQAM

Ces textes nous rappellent notamment que l'historiographie des travailleurs québécois, avant les années 70, était marginale. "En fait, écrit Fernand Harvey, Stanley Ryerson (du département d'histoire de l'UQAM) fut l'un des rares historiens des années 1960 à s'être intéressé à la classe ouvrière industrielle dans son "Capitalisme et Confédération" (Montréal, Parti-Pris, 1972, publié en anglais en 1968). Harvey met aussi en relief l'ouvrage de Richard Desrosiers (prof à l'UQAM) et Denis Héroux : "Le travailleur québécois et le syndicalisme" (Montréal, Cahiers de Sainte-Marie, 1966), "modeste ouvrage, mais tout à fait nouveau pour l'époque (...) qui a marqué le début de l'appropriation du 19e siècle ouvrier québécois, jusque là à peu près inconnu".

Jacques Rouillard restitue la création du RCHTQ dans son contexte d'origine et y souligne la participation de chercheurs de l'Université Laval, notamment le rôle joué par Fernand Harvey, pour rapprocher les chercheurs de Québec et Montréal. "À la fin des années 1960, les étudiants en histoire de Montréal et de Laval invitaient des professeurs-conférenciers de l'une ou l'autre université à leur colloque annuel. En 1971, Jean-Paul Bernard et Paul-André Linteau organisaient à l'UQAM un séminaire de chercheurs en histoire du Québec contemporain qui regroupa une quarantaine de participants de Québec et de Montréal."

Un climat stimulant

Dans les premières années, comment a fonctionné le Regroupement? James Thwaites, élu à la présidence en 1973, aborde le sujet et montre combien le climat était stimulant. "Rien ne semblait impossible. On vivait... une situation remarquable au cœur de la création et de l'implantation d'un nouveau secteur de la connaissance."

Que le RCHTQ ait maintenu ses activités jusqu'à nos jours, c'est assez remarquable, souligne Rouillard, "c'est le seul regroupement, dans un des domaines de spécialisation de l'histoire du Québec, qui ait connu une telle longévité".

À noter que Robert Comeau, professeur d'histoire à l'UQAM, est l'actuel président du RCHTQ.



Médaille d'argent

Suite de la page 1

À l'Association canadienne de patinage de vitesse, Diane Saint-Denis, coordonnatrice du développement du sport, rappelle que Michel Daignault, vétéran de l'équipe du Canada en patinage de vitesse courte piste, détient plusieurs records mondiaux.

"C'est un patineur de grand talent, qui travaille bien en équipe et que le succès ne monte pas à la tête. Nous souhaitons qu'il participe aux JEUX de Norvège dans deux ans." Interrogé là-dessus, Michel Daignault répond qu'il prend les choses une à une, dans le sport comme dans les études. Je pense que j'irai aux Olympiques de Norvège...mais qui sait?

Reste à passer l'examen de comptables agréés

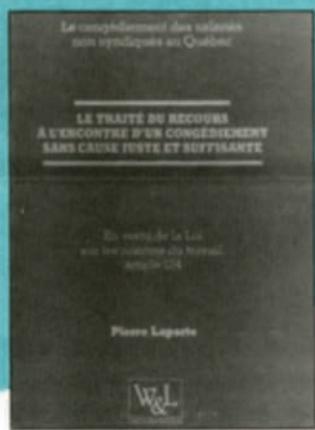
Âgé de 25 ans, ce médaillé d'argent tient à tout prix à passer les examens du CA (comptables agréés) l'automne prochain; pour ce faire, il doit suivre les cours obligatoires de "coaching" à l'UQAM cet été (deux mois et demi). Pourra-t-il continuer à s'entraîner? "Je trouve toujours deux ou trois heures par jour pour

l'entraînement. Même durant les vacances je fais du sport (vélo, musculation, etc.). Il insiste pour dire qu'à l'UQAM, les professeurs ont toujours été très compréhensifs: "À la veille d'une compétition, je pouvais m'entendre avec eux sur un horaire de travail flexible. Je trouve d'ailleurs que l'UQAM est une université proche des étudiants, de leurs besoins. Et les profs sont très compétents."

Doué, Michel Daignault n'a pas toujours gagné les premières places sur la patinoire. À cause de cela peut-être, il ne se voit pas comme une vedette. "Réussir: oui! Mais pas pour écraser tout le monde." Peu porté par la publicité et les mass-média, il aime, dit-il, la compagnie de sa famille et de bons amis avec qui il peut aller au cinéma ou écouter de la musique...

TITRES D'ICI

Congédiement des salariés



Le traité du recours à l'encontre d'un congédiement sans cause juste et suffisante du professeur Me Pierre Laporte du département des sciences administratives fait état de l'ensemble de la jurisprudence relative à un congédiement en vertu des articles 124 et suivants de la Loi sur les normes du travail. Cette loi en vigueur depuis le 16 avril 1990 accorde une protection nouvelle à l'employé qui considère avoir été congédié sans motif valable. Elle lui permet surtout comme recours de demander la réintégration dans son emploi advenant que le tribunal d'arbitrage le juge ainsi. Monsieur Laporte, qui enseigne le droit du travail, y a synthétisé toutes les sentences arbitrales entendues entre l'entrée en vigueur de la loi et le 1er septembre 1991. Cet ouvrage publié aux éditions Wilson et Lafleur sera, espère l'auteur, un instrument utile pour tous les praticiens en relations du travail.

Pour vous aider à remplir votre déclaration de revenus...



Service prolongé

Du 24 février au 30 avril, nous mettons à votre disposition un service téléphonique en soirée, de 17 h à 21 h.

Nous vous offrons aussi, 24 heures sur 24, 7 jours par semaine, un service téléphonique automatisé, S.E.R.T.-Télé-impôt, qui vous donne des messages enregistrés sur certains sujets concernant l'impôt.

Déclarations sans calcul

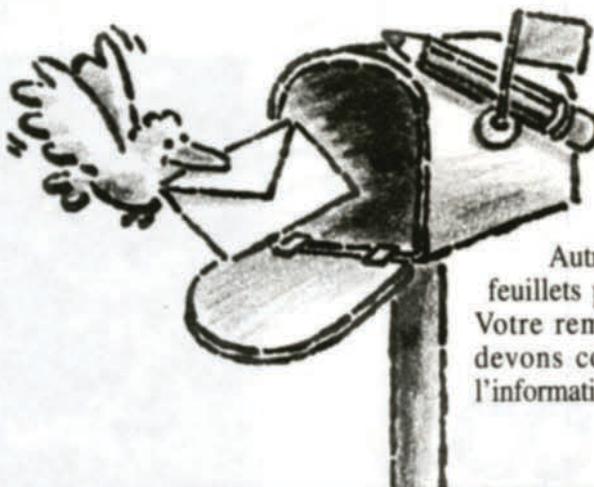
Pour vous faciliter la tâche, nous avons conçu deux déclarations de revenus simplifiées qui ne demandent aucun calcul.

Les personnes dont la situation fiscale est simple peuvent remplir l'une de ces déclarations. Si vous avez moins de 65 ans, vous pouvez utiliser la déclaration «abrégée». Si vous avez 65 ans ou plus, vous pouvez utiliser la déclaration «65 Plus». Vous n'avez à remplir qu'une seule déclaration.



Pour ne pas recevoir votre remboursement en retard...

Beaucoup de gens remplissent leur déclaration de revenus avec soin, mais négligent certains détails qui peuvent faire une grande différence. Leur adresse, par exemple. Lorsqu'une adresse est inexacte ou incomplète, le remboursement d'impôt risque malheureusement d'être retardé ou envoyé à la mauvaise adresse.



Si vous prévoyez déménager, indiquez votre nouvelle adresse sur votre déclaration. Si vous ne la connaissez pas encore, appelez-nous dès que vous le saurez afin que nous puissions mettre votre dossier à jour.

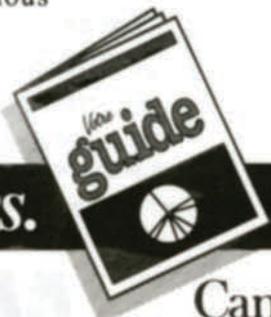
Autre détail important: incluez dans votre déclaration tous les feuillets pour appuyer vos demandes de crédits ou de déductions. Votre remboursement pourrait être retardé si nous devons communiquer avec vous pour obtenir l'information manquante.

On vous facilite les choses.



Revenu Canada
Impôt

Revenue Canada
Taxation



Canada

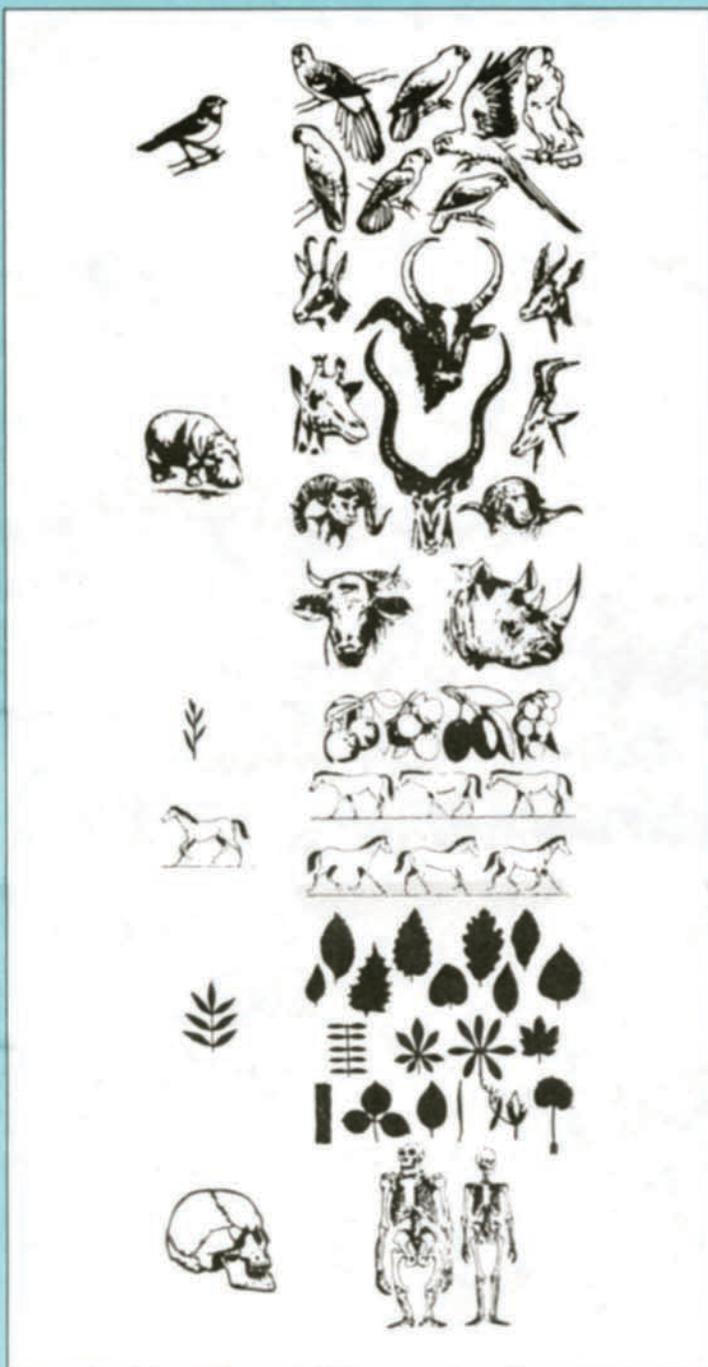
D'ART EN ART

Jusqu'au 5 avril, à la Galerie de l'UQAM

Singulier / Pluriels

Huit professeurs du département d'arts plastiques et huit étudiants sous leur tutorat à la maîtrise exposent leurs oeuvres à la Galerie de l'UQAM jusqu'au 5 avril prochain. Il s'agit des professeurs Louise Gauthier-Mitchell, Nicole Jolicoeur, Astrid Lagounaris, Jean-Pierre Gilbert, Robert Wolfe, Michel Goulet, Claude Mongrain, Jean-Guy Leblanc et des étudiants Lise Belley, Janet Logan, Indira Nair, François Vallée, Raynald Tremblay, Laurence Faidutti, Jean Dubois et Sylvain Robert.

L'exposition, intitulée *Singulier/Pluriels*, a été élaborée pour faire état des échanges qui existent entre les professeurs-directeurs de recherche et les étudiants inscrits au programme de maîtrise en arts plastiques. En plus de montrer l'itinéraire de seize artistes, cette exposition aborde la délicate question de l'encadrement de l'expression. Dans les faits, huit professeurs impliqués ont eu à inviter un étudiant poursuivant des études de maîtrise sous leur direction dans la perspective de faire état, le temps d'une représentation publique, de la rencontre, de la relation et du cheminement entre maître et élève. La Galerie est ouverte tous les jours de midi à 18 h.



Geste sacré et image de synthèse: exposition des oeuvres de Paulette-Marie Sauvé

La Galerie de l'UQAM présente jusqu'au 22 mars, *Geste sacré et image de synthèse*, une exposition des oeuvres de Paulette-Marie Sauvé, étudiante finissante à la maîtrise en arts plastiques.

"Une forme apparaît soudainement dans la lumière diffuse d'un sanctuaire et dévoile subtilement son langage, écrit l'artiste. Elle raconte un récit qui ignore sa fin. Des bâches, représentant des tissus cérémoniels, créent une ambiance de lieu sacré. Les motifs sont organiques et souples, et nous entraînent sur la piste de l'évocation. Les tons symboliques de sanguine, de terre d'ambre

brûlée et de sienne, d'ocre et de vert mousse, ont acquis une patine.

"La source de la mémoire du geste est fortement reliée au mysticisme, poursuit-elle. La plupart des mythologies proclament l'existence d'une conscience universelle. Les oeuvres plastiques qui composent l'exposition *Geste sacré et image de synthèse* portent des griffes tracées par une mémoire artificielle, celle de l'ordinateur, utilisée comme métaphore de la mémoire de ce mystère." La Galerie est ouverte tous les jours de midi à 18 h.



Temple de la naissance, 1991. Canevas en coton, pigments, teintures, 153cm X 230cm. Paulette-Marie Sauvé.

Au département de théâtre

Événement Havel

Le département de théâtre présente à compter du 12 mars 1992 *Événement Havel*, une série d'activités avec comme thématique le dramaturge et président de la Tchécoslovaquie Vaclav Havel, ce dissident, longtemps proscrit, et leader de la révolution de velours de novembre 89. Les activités débutent donc le jeudi 12 mars avec une exposition de photos et d'affiches de pièces d'Havel et du théâtre tchécoslovaque contempo-

rain dans le passage métro de la Place des arts. Cette exposition prendra fin le 16 avril. Le département recevra également la directrice de l'Institut du Théâtre à Prague, madame Héléna Albertova dont la conférence portera sur le théâtre tchécoslovaque, l'oeuvre de Vaclav Havel et sur la Quadriennale de Prague. Madame Albertova présentera à cette même occasion des bandes vidéo et des diapositives. La conférence a lieu



le vendredi 13 mars à 17 h au local J-2940. Finalement, une pièce, trois visions! En effet, les metteurs en scène, Michèle Magny, Marie Ouellet et Bernard Lavoie offrent leur vision personnelle de la pièce "La Grande Roue" d'Havel. Trois scénographies, trois regards, trois distributions dans trois salles. La première (Ouellet) aura lieu au Studio d'essai Claude-Gauvreau le vendredi 3 avril jusqu'au 8 avril; la deuxième (Lavoie) commence le samedi 4 avril à la salle Marie-Gérin-Lajoie et se poursuit jusqu'au 10 avril et la dernière (Magny) débute le 8 avril au

studio-théâtre Alfred-Laliberté et prend fin le 10 avril. "La Grande Roue" est inspirée de la pièce de John Gay "L'Opéra du gueux" oeuvre du théâtre anglais du 18e siècle. Écrite en 1972, la pièce d'Havel, condamnée au silence pendant quelques années comme tant d'autres de l'auteur, nous entraîne dans un monde où toutes les tricheries sont permises. Un monde sans merci où la trahison est de mise et les valeurs humaines totalement méprisées. On réussit à rire malgré tout mais de quel rire?

À 100% polyvalent...

11"



Mobilité absolue • Flexibilité des applications • Rapidité surprenante

Le tout nouveau Macintosh PowerBook™ 100 d'Apple est une véritable petite merveille de la technologie moderne. C'est le champion poids plume de la famille des portables. Il procure une puissance d'utilisation incomparable. Il offre le meilleur rapport poids/puissance/prix de tous les micro-portables vendus sur le marché. Son lecteur externe de 1.44 Mo lit des disquettes Macintosh, MS-DOS, OS/2 ou ProDOS. La résolution de l'écran à cristaux liquides de 9 pouces est de très haute qualité (640 X 400 pixels). L'horloge de 16 MHz gère le microprocesseur 68HC000. Le disque interne de 20 Mo s'active en 20 millisecondes. Lorsqu'en balade, le PowerBook 100 est autonome plus de trois heures; de retour au bureau, il se recharge en moins de deux. Muni du logiciel ClarisWorks (intégrant : traitement de texte; base de données; tableur; dessin; mise en page), le PowerBook 100 s'avère l'outil le plus versatile, toutes catégories confondues. Il offre même, en option, un Fax-Modem interne avec logiciels de communication (9600/2400 bauds).

N'hésitez pas à venir voir la gamme complète des nouveaux ordinateurs portables de la Micro-Boutique Universitaire. Nous sommes situés au niveau métro du pavillon Hubert Aquin, juste en face du Bureauphilie, à côté des guichets automatiques de la caisse populaire (local A-M 910).

Macintosh PowerBook 100

Souris!

le Macintosh PowerBook 100



MICRO
BOUTIQUE
Universitaire
Local AM-910
Téléphone : (514) 987-3149



Concessionnaire autorisé

Macintosh est une marque de commerce d'Apple Computer, Inc. Apple et le logo Apple sont des marques déposées d'Apple Computer, Inc.